

Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

l'armée indonésienne (TNI). Le Canada s'efforcera de veiller à ce que son aide au redressement et à la reconstruction favorise le règlement du conflit. À la réunion consacrée au tsunami et au séisme tenue à Jakarta le 6 janvier 2005, le ministre Pettigrew a relayé le message suivant du premier ministre Martin : « Le Canada sera là, en tant que partenaire à part entière – aussi longtemps qu'il le faudra ». Le Canada s'assurera d'être un partenaire apprécié, attentif et de premier plan pour cette démocratie islamique qui est importante au plan stratégique.

RECOMMANDATION 29

Le Canada devrait aussi continuer d'accroître sa coopération avec le gouvernement de l'Indonésie en matière de contre-terrorisme et de sécurité, notamment en vue de la résolution pacifique des conflits ethniques et autres.

On qualifie souvent l'Asie du Sud-Est comme le second front dans la campagne mondiale contre le terrorisme international, et l'Indonésie reste l'un des pays les plus touchés de la région. Le gouvernement continue d'appuyer l'Indonésie dans ses efforts visant à enrayer les activités terroristes à l'intérieur de ses frontières. Cet engagement a été exprimé par le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères du Canada à leurs homologues indonésiens et est étayé par la participation du Canada à des initiatives bilatérales, régionales et multilatérales de renforcement des capacités antiterroristes menées avec l'Indonésie. Le gouvernement a entrepris plusieurs initiatives pour appuyer les efforts de renforcement des capacités antiterroristes de l'Indonésie, et cherchera à accroître sa participation dans le cadre du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes géré par Affaires étrangères Canada, programme créé en tant que mécanisme de la Politique de sécurité nationale d'avril 2004. Dans le cadre de ces initiatives, le Canada souligne systématiquement l'importance qu'il y a de veiller à ce que tous les efforts de lutte contre le terrorisme soient menés en conformité avec les droits de l'homme internationaux, le droit humanitaire et le droit des réfugiés.

Le gouvernement continue de travailler étroitement avec le gouvernement indonésien et des partenaires dans la région afin de cerner les possibilités d'aider l'Indonésie à parvenir à un règlement pacifique des conflits régionaux. Le gouvernement appuie l'action d'ONG canadiennes visant à régler les conflits en Indonésie, et particulièrement au Timor occidental, au centre de Sulawesi, à Aceh et en Papouasie occidentale.